
Livret de l'étudiant

Licence science politique

2022-2023



Sommaire

Organisation de la licence	p. 3
Equipe administrative	p. 4
Calendrier universitaire	p. 5
Equipe pédagogique	p. 6
Vie étudiante	p. 9
Mobilités internationales	p. 11
Programme de la licence	p. 12
Première année (L1)	p. 13
Deuxième année (L2)	p. 15
Troisième année (L3)	p. 17
Modalités des examens	p. 20
Syllabus des cours magistraux	p. 26
Semestre 1	p. 27
Semestre 2	p. 31
Semestre 3	p. 36
Semestre 4	p. 41
Semestre 5	p. 45
Semestre 6	p. 50

Organisation de la licence Science politique



Equipe administrative de la licence

Directeur de la licence et responsable de la L1

Stéphane Latté, stephane.latte@uha.fr

Responsable de la L2

Clémentine Fauconnier, clementine.fauconnier@uha.fr

Responsable de la L3

Olivier Quéré, olivier.quere@uha.fr

Scolarité de la licence

Christelle Bartosz, christelle.bartosz@uha.fr
03 89 56 82 27

Coordinatrices des mobilités internationales

Clémentine Fauconnier, clementine.fauconnier@uha.fr

Responsable informatique

Frédéric Roger, frederic.roger@uha.fr
03 89 56 82 82

Calendrier universitaire 2022-2023

Premier semestre

Lundi 5 septembre : Pré-rentrée Licence

Mardi 6 septembre : Début des cours des semestres impairs

Samedi 29 octobre au dimanche 6 novembre : Vacances de la Toussaint

Lundi 5 décembre au vendredi 9 décembre : Semaine de révision

Lundi 12 décembre au vendredi 16 décembre : Examens du contrôle continu

Samedi 17 décembre au mardi 3 janvier : Vacances de Noël

Jeudi 26 janvier : Jury des semestres impairs

Lundi 30 janvier : Affichage des résultats des semestres impairs

Second semestre

Lundi 16 janvier : Début des cours des semestres pairs

Samedi 18 février au dimanche 26 février : Vacances d'Hiver

Samedi 21 avril au dimanche 1 mai : Vacances de Printemps

Mardi 2 mai au mardi 9 mai : Examens du contrôle continu

Du mercredi 10 mai au vendredi 15 juillet : Stage de L2 d'une durée de 8 semaines

Mardi 9 mai : Fin des cours

Mercredi 31 mai : Jury des semestres pairs

Vendredi 2 juin : Affichage des résultats des semestre pairs

Session de rattrapage

Lundi 12 juin au vendredi 16 juin : Rattrapage des semestres impairs

Lundi 19 juin au vendredi 23 juin : Rattrapage des semestres pairs

Mercredi 5 juillet : Jury de la session de rattrapage

Vendredi 7 juillet : Affichage des résultats de la session de rattrapage

Equipe pédagogique de la licence

Science politique

Clémentine Fauconnier : Maîtresse de conférences en science politique

Spécialité d'enseignement : Histoire des idées politiques ; Politique comparée ; Sociologie de l'Europe ; Relations internationales
Spécialité de recherche : Partis politiques ; Russie ; Campagnes électorales

Jean-François Havard : Maître de conférences en science politique

Spécialité d'enseignement : Relations internationales ; Anthropologie politique ; Histoire des idées politiques
Spécialité de recherche : Mouvements religieux et mouvements de jeunesse en Afrique de l'Ouest

Tibissaï Guevara-Braun : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

Spécialité d'enseignement : Politiques internationales
Spécialité de recherche : Europe

Philippe Juhem : Maître de conférences en science politique, IEP de Strasbourg

Spécialité d'enseignement : Communication politique ; sociologie des médias
Spécialité de recherche : Sociologie du journalisme ; Partis politiques

Stéphane Latté : Maître de conférences en science politique

Spécialité d'enseignement : Science politique ; Sociologie de la justice ; Vote et participation politique
Spécialité de recherche : Mobilisations de « victimes » ; Mobilité économique des classes populaires frontalières ; Sociologie du vote des ouvriers ruraux

Olivier Quéré : Maître de conférences en science politique

Spécialité d'enseignement : Vie politique ; Etat ; Action publique
Spécialité de recherche : Administration et concours de la fonction publique

Marion Rabier : Maitresse de conférences en science politique

Spécialité d'enseignement : Action collective ; Partis politiques ; Sociologie
Spécialité de recherche : Genre et syndicalisme patronal

Sociologie et Economie

Eric Cheynis : Maître de conférences en sociologie

Spécialités d'enseignement : Sociologie ; Sociologie du travail ; Lobbies et groupes d'intérêt

Spécialité de recherche : Société civile au Maroc ; Groupes d'intérêt en Europe ; Histoire sociale de la Résistance

Gilles Demesy: PRAG en Sciences économiques et sociales

Spécialités d'enseignement : Introduction à la l'économie ; Economie de la mondialisation ; Entreprenariat social ; Statistiques

Simon Hupfel : Maître de conférences en économie

Spécialités d'enseignement : Histoire de la pensée économique ; Economie internationale ; Economie politique

Spécialité de recherche : Histoire des manufactures industrielles ; Rôle politique des économistes classiques ; Travail frontalier

Brice Nocenti : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

Spécialité d'enseignement : Sociologie ; Statistiques

Spécialité de recherche : Socio-histoire du management public

Aube Richebourg : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

Spécialité d'enseignement : Sociologie ; Sociologie du numérique

Spécialité de recherche : Sociologie de l'engagement ; sociologie du numérique

Samuel Thomas : Attachée temporaire d'enseignement et de recherche

Spécialité d'enseignement : Sociologie

Spécialité de recherche : Ethique ; Travail social

Droit public

Mickael Baubonne : Maître de conférences en droit public

Spécialité d'enseignement : Droit constitutionnel ; Droit administratif ; Droit des collectivités

Karine Favro : Professeure en droit public

Spécialité d'enseignement : Droit constitutionnel

Hocine Sadok : Maître de conférences en droit public

Spécialité d'enseignement : Droit des Droits de l'Homme

Etienne Schoor : Fonctionnaire à la M2A, chargé d'enseignement,

Spécialité d'enseignement : Droit constitutionnel

Anglais

Julia Lorber-O'Neill, Professeure agrégée d'anglais

Gienia Offord, Professeur certifiée d'anglais

Shirley Doulière, Professeur certifiée d'anglais

Histoire et géographie

Paul Ernst : Professeur agrégé d'histoire-géographie

Brice Martin: Maître de conférences en en géographie

Teva Meyer : Maître de conférences en géographie

Vie étudiante

L'association des étudiants de la licence science politique

Créée en 2018, L'Agora est une association étudiante dédiée à la filière science politique du campus Fonderie. Elle y assure l'animation des trois années de la licence et la gestion du local associatif situé dans le hall de la Fonderie.

Son but est d'accompagner les étudiants de science politique dans leur vie universitaire et étudiante, en organisant des événements solidaires (vente de Crêpotes dont les bénéfices ont été reversés à Sidaction) et des soirées à thème (années 2000, Halloween...), mais aussi en proposant des encas, des services et des activités tout au long de l'année.

Pour tout contact ou information, retrouvez L'Agora sur Instagram (@assosciencpo). Les membres de son bureau se feront un plaisir de vous répondre.



Les délégués de promotion

Mercredi 28 septembre 2022 de 12H30 à 13h30 aura lieu l'**élection des délégués de promotion**. Chaque promotion en désignera deux.

Le rôle de ces délégués est de faire le pont entre les étudiants et l'équipe enseignante afin de faire part à cette dernière des difficultés rencontrées collectivement et des ajustements souhaités pour l'amélioration de la formation. Ils participent également au Conseil de perfectionnement de la licence qui se réunit chaque fin d'année pour discuter des modifications à apporter à la maquette de la licence.

Tutorat étudiant

Lors de chaque rentrée, l'Université centrale recrute, sur contrat de travail, 4 étudiants de L2 ou L3 science politique pour assurer un tutorat disciplinaire à destination des nouvelles recrues de L1.

Les tuteurs assurent, par petits groupes, un accompagnement hebdomadaire personnalisé. Ce dispositif facilite l'acquisition des réflexes et des méthodes de travail nécessaires à la réussite en licence. Les nouveaux étudiants y bénéficient également d'une aide à la compréhension et à l'appropriation des cours et d'un entraînement aux exercices proposés en examen.

Les étudiants de L1 seront donc invités, sur la base du volontariat, à s'y inscrire et à les suivre avec assiduité.

Les élus étudiants dans la démocratie universitaire

L'Université fonctionne sur le principe d'une démocratie collégiale. Les étudiants sont donc représentés, au même titre que les enseignants et que le personnel administratif, au sein de ses instances décisionnelles (Conseil de faculté, Conseil d'administration, Conseil de la formation et de la vie étudiante). Il est donc essentiel que, lors du renouvellement de ces instances, les étudiants de la licence science politique se mobilisent comme électeurs, mais aussi comme candidats.

Les mobilités internationales

Les échanges transfrontaliers. Une UE libre dédiée

L'Université de Haute-Alsace est membre d'Eucor – Le Campus européen qui rassemble les Universités françaises, allemandes et suisses de Mulhouse, Strasbourg, Fribourg-en-Brisgau, Karlsruhe et Bâle.

Cette convention permet notamment aux étudiants de l'UHA de personnaliser leur cursus en l'enrichissant par des cours proposés par les universités partenaires.

Chaque année une dizaine d'étudiants de la licence de Science politique suivent ainsi l'**UE libre transfrontalière**. Cette dernière leur permet de **fréquenter chaque semaine un cours à l'Université de Bâle ou de Fribourg** sans avoir à s'acquitter de frais de déplacement ou de scolarité.

L'inscription a lieu à la rentrée au moment du choix des UE libres.

Pour plus de renseignements : <http://www.novatris.uha.fr/index.php/mobilites/mobilite-des-etudiants/ue-libre-transfrontaliere/>

Les séjours d'études à l'étranger

La licence science politique encourage également vivement ses étudiants à effectuer un semestre de mobilité à l'étranger durant leur cursus. Ce dernier a généralement lieu en deuxième ou, plus fréquemment en troisième année. En 2020, une vingtaine d'étudiants de L3 science politique se sont ainsi vu proposer une offre de mobilité internationale.

Ces échanges s'inscrivent dans deux cadres, selon la destination souhaitée.

- ❖ **Le Programme Erasmus+** permet un semestre ou une année de mobilité dans une université européenne. Cette année la licence de science politique a établi des conventions avec des Universités allemandes (Fribourg, Hanovre), néerlandaise (Maastricht), italiennes (Rome, Bologne, Sienne), espagnole (Salamanque), grecque (Athènes), polonaise (Wraclaw) et turque (Marmara). La préparation et le dépôt des candidatures ont lieu entre novembre et février, la sélection des dossiers de mars à juillet.
- ❖ **Le programme BCI** permet des semestres d'échange avec les Universités du Québec (Université de Sherbrooke, Université du Québec à Montréal, Université de Rimouski, Université de Laval...)

Pour plus de renseignements :

<http://www.uha.fr/linternational/mobilites/partir-a-letranger/etudes/>

Programme de la licence



Première année

Semestre 1

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Coefficient	ECTS
Science politique						
UE 1	Introduction à la science politique	Stéphane Latté	32		2	9
	TD science politique	Tibissai Guevara-Braun		18		
	Histoire des idées politiques	Clémentine Fauconnier	30		1	
Institutions						
UE 2	Introduction au droit constitutionnel	Mickaël Baubonne	24		2	9
	TD Droit constitutionnel	Etienne Schoor		18		
	Institutions politiques des mondes anciens	Paul Ernst	24		1	
Economie et société						
UE 3	Histoire de la pensée économique	Simon Hupfel	32		1	9
	Inégalités et stratification sociales	Eric Cheynis	32		2	
	TD Sociologie	Samuel Thomas		18		
Langue et méthodes						
UE 4	Langue vivante	Gienia Offord		24	1	3
	Méthodologie du travail universitaire			12		
	Recherche documentaire	SCD				

Première année

Semestre 2

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Coefficient	ECTS
UE 5	Science politique					
	Vie politique française	Olivier Quéré	30		2	12
	Relations internationales	Jean-François Havard	32		2	
	Dossier d'actualité politique	Aube Richebourg		18	1	
UE 6	Institutions					
	Droit constitutionnel de la 5ème République	Karine Favro et Etienne Schoor	24	12	1	6
	Histoire du système européen	Recrutement en cours	24		1	
UE 7	Economie et société					
	Enjeux sociologiques contemporains	Marion Rabier	32		1	6
	Introduction à la macroéconomie	Gilles Demesy	32		1	
UE 8	Culture générale					
	Conférences de sciences sociales du politique		24		1	3
	UE Libre				1	
UE 9	Langue et méthodes					
	Langue vivante	Lansad		24	1	3
	Outils numériques de veille documentaire	SCD				

Deuxième année

Semestre 3

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Coefficient	ECTS
Science politique						
UE 10	Action collective et mouvements sociaux	Marion Rabier	24		1	9
	Anthropologie politique	Jean-François Havard	24		1	
	Politique comparée : Les démocraties	Clémentine Fauconnier	24		1	
Institutions						
UE 11	Droit administratif	Mickael Baubonne	32		1	9
	Sociologie historique de l'Etat	Olivier Quéré et Tibissai Guevara-Braun	24	18	2	
Economie et société						
UE 12	Sociologie de la justice	Stéphane Latté	32		2	6
	Sociologie politique du numérique	Aube Richebourg	24		1	
Langue						
UE 13	Langue vivante	Julia Lorber-O'Neil		24	1	3
Méthodes et professionnalisation						
UE 14	Statistiques appliquées aux sciences sociales	Brice Nocenti	18	15	1	3
	Cartographie	Teva Meyer		18	1	
	Aide à l'insertion professionnelle: Rédiger un CV	SIO				

Deuxième année

Semestre 4

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Coefficient	ECTS
Science politique						
UE 15	Administration et politiques publiques	Olivier Quéré	24		2	9
	Média et politique	Philippe Juhem	24		2	
	Conférences de sciences sociales du politique		16		1	
Institutions internationales						
UE 16	Institutions européennes	Clémentine Fauconnier	32		1	9
	Géopolitique du monde contemporain	Brice Martin	24		1	
	Economie internationale	Simon Hupfel	32		1	
Economie et société						
UE 17	Sociologie du travail et des relations professionnelles	Eric Cheynis	32		3	6
	Techniques d'enquête	Samuel Thomas		18	2	
Langue						
UE 18	Langue vivante	Lansad		24	1	3
Méthodes et professionnalisation						
UE 19	UE Libre				1	3
	Cartographie	Teva Meyer		18	1	
	Stage (8 semaines de mai à juillet)					
	Aide à l'insertion professionnelle	SIO				

Troisième année

Semestre 5

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Coefficient	ECTS
UE 20	Science politique					
	Crises et conflits internationaux	Clémentine Fauconnier	24		1	12
	Partis politiques et systèmes partisans	Marion Rabier et Melaine Tibissai Guevara-Braun	24	18	2	
Philosophie politique	Jean-François Havard	24		1		
UE 21	Institutions					
	Sociologie de l'action publique	Olivier Quéré	24		2	12
	Géographie critique: nouvelles approches politiques du territoire	Téva Meyer	24		2	
	Finances publiques		30		1	
Droit des collectivités	Mickael Baubonne	24		2		
UE 22	Langue					
	Langue vivante	Lansad		24	1	3
	Méthodes et professionnalisation					
	Enseignement Professionnel au choix	Méthode du diagnostic territorial				
Méthodes de l'enquête journalistique			24		2	

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Coefficient	ECTS
UE 23		Le métier de collaborateur politique				3
	Méthode de la note de synthèse	Mickael Baubonne	12		2	
	Découverte des métiers de la science politique			9		
	Informatique (certification Pix)	SIO		10		

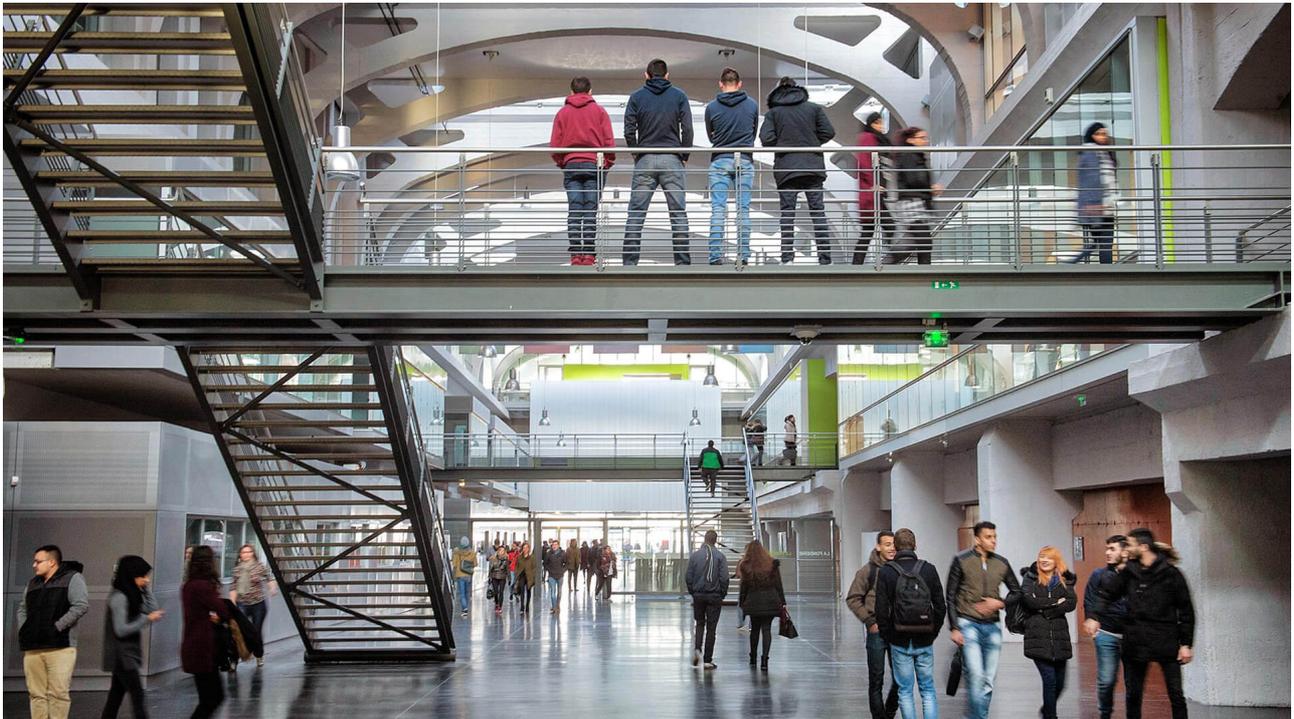
Troisième année

Semestre 6

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Coefficient	ECTS
UE 24	Science politique					
	Vote et participation politique	Stéphane Latté	24		2	15
	Lobbies et groupes d'intérêt	Eric Cheynis	24		2	
	Genre et politique	Marion Rabier	24		2	
	Concepts des sciences sociales	Stéphane Latté et Olivier Quéré	24		2	
	Recherche en science politique	Tibissai Guevara-Braun		18	1	
	Conférences de sciences sociales du politique		24		1	
Institutions						

N° UE	Contenu	Enseignant.e	CM	TD	Coefficient	ECTS
UE 25	Politiques internationales	Tibissai Guevara-Braun	24		1	9
	Politique comparée : Les mondes post-communistes	Cours non dispensé en 2021-2022	24		1	
	Droit des droits de l'Homme	Hocine Sadok	24		1	
	Economie publique	Simon Hupfel	24		1	
UE 26	Langue					
	Langue vivante	Lansad		24	1	3
	Méthodes et professionnalisation					
UE 27	UE libre			24	1	3
	Mémoire de professionnalisation (rapport de stage ou de mobilité)				2	
	Projet professionnel personnalisé				1	
	Découverte des métiers de la science politique			9		
	Aide à l'insertion professionnelle : Construire son identité numérique	SIO				

Modalité des examens



REGLES GÉNÉRALES du cursus Licence
18^{ème} version (février 2019)

Textes de référence : arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de Licence ; arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Ces règles générales, établies et approuvées par le CEVU du 3 mars 2005, validées par le conseil d'administration du 7 avril 2005, ont été modifiées :

- *par le CEVU du 9 mars 2006 et entérinées par le conseil d'administration du 14 mars 2006 ;*
- *par le CEVU du 4 mai 2006 et entérinées par le conseil d'administration du 9 mai 2006 ;*
- *par le CEVU du 22 sept. 2006 et entérinées par le conseil d'administration du 29 sept. 2006 ;*
- *par le CEVU du 12 oct. 2006 et entérinées par le conseil d'administration du 14 nov. 2006 ;*
- *par le CEVU du 7 nov. 2007 et entérinées par le conseil d'administration du 22 jan. 2008 ;*
- *par le CEVU du 24 jan. 2008 et entérinées par le conseil d'administration du 6 mars 2008 ;*
- *par le CEVU du 16 avril 2009 et entérinées par le conseil d'administration du 11 juin 2009 ;*
- *par le CEVU du 8 septembre 2011 et entérinées par le conseil d'administration du 22 septembre 2011, pour application de l'article 16 de l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;*
- *par le CEVU du 19 avril 2012 et entérinées par le conseil d'administration du 9 juillet 2012, pour application complète de l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;*
- *par le CEVU du 13 juin 2013 et entérinées par le conseil d'administration du 1er juillet 2013 ;*
- *par la CFVU du 03 juillet 2014 ;*
- *par la CFVU du 02 octobre 2014 ;*
- *par la CFVU du 18 juin 2015 ;*
- *par la CFVU du 07 juillet 2016 ;*
- *par la CFVU du 07 juillet 2016 ;*
- *par la CFVU du 06 avril 2017 ;*
- *par la CFVU du 14 juin 2018 ;*
- *par la CFVU du 14 février 2019.*

Les règles générales concernant l'inscription, la progression et la validation des diplômes sont définies au niveau de l'université et s'appliquent à tous les diplômés.

Ces règles générales fixent les modalités de capitalisation, compensation, conservation de notes d'une année à l'autre et report de notes entre les deux sessions d'examen.

Elles définissent les aménagements d'études accordés aux étudiants selon leurs situations particulières et sont complétées par le règlement des examens validé par la CFVU du 2 octobre 2014.

ARTICLE 1 : INSCRIPTIONS**Article 1.1.**

L'inscription administrative est annuelle.

Article 1.2.

Chaque étudiant conclut avec l'établissement un contrat pédagogique.

La signature du contrat pédagogique constitue l'inscription pédagogique. Cette dernière est semestrielle et obligatoire.

Les étudiants qui n'ont pas d'inscription pédagogique aux unités d'enseignement des parcours de formation ne sont pas autorisés à composer aux épreuves correspondantes.

Ce contrat pédagogique pour la réussite étudiante, précise le parcours de formation ainsi que les mesures d'accompagnement destinées à favoriser la réussite de l'étudiant.

La direction des études est chargée de mettre en place et de suivre les contrats pédagogiques pour la réussite étudiante, selon les critères définis à l'article 5 de l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence.

ARTICLE 2 : REGLES DE PROGRESSION

Article 2.1. Progression en année supérieure

La progression entre les deux semestres consécutifs d'une même année s'effectue sans condition. La progression entre deux années successives s'effectue de la manière suivante :

- L'inscription administrative en L2, c'est-à-dire la progression de L1 vers L2 n'est possible que si une des deux conditions suivantes est remplie :

- l'année L1 est acquise,
- l'étudiant a validé au moins 54 ECTS en L1.

Si aucune de ces deux conditions n'est remplie, l'étudiant devra recommencer l'année L1.

- L'inscription administrative en L3, c'est-à-dire la progression de L2 vers L3 n'est possible que si une des deux conditions suivantes est remplie :

- les années L1 et L2 sont acquises,
- pour l'étudiant qui a validé au moins 114 ECTS en L1 et L2 : le jury de L2 apprécie souverainement la possibilité d'une poursuite d'études en L3.

Article 2.2 Acquisition de crédits par anticipation dans un semestre supérieur

- Pas de possibilité ouverte aux étudiants dans ce sens.
- Le passage en cycle M est interdit dès lors que l'étudiant n'a pas validé la totalité de la licence.

ARTICLE 3 : VALIDATION

Article 3.1. Obtention des UE

Les crédits attribués à chaque UE sont déterminés par les équipes pédagogiques, dans le respect du cadre général.

Une Unité d'Enseignement (UE) est acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20

ou

- par compensation au sein du semestre.

Si à l'intérieur du semestre acquis la note d'une UE est inférieure à 10/20, celle-ci n'est pas transférable dans un autre parcours ou une autre mention.

Article 3.1.1 : Session de rattrapage

Dans une UE non validée, les notes supérieures ou égales à 10/20 sont conservées exclusivement pour la seconde session. Les notes de la 2^{ème} session d'examen (aussi appelée session de rattrapage) se substituent à celles de la session 1.

Article 3.1.2 : ECUE (Elément Constitutif d'UE)

Concernant les UE non validées à l'issue de la 2^{ème} session d'examen :

Aucune note d'ECUE (Eléments Constitutifs d'UE) ne pourra être conservée si l'UE n'est pas validée à l'issue de la 2^{ème} session d'examen.

Article 3.1.3 : Absence aux épreuves

En cas d'absence injustifiée, la mention "DEF" (défaillant) est indiquée sur le relevé de notes. En cas d'absence justifiée, la moyenne est calculée sur l'ensemble des coefficients de l'UE et l'étudiant passe l'épreuve en deuxième session, si nécessaire.

Le traitement des absences en contrôle continu relève de la composante.

Les notes de la 2ème session d'examen (aussi appelée session de rattrapage) se substituent à celles de la session 1.

Article 3.2. Obtention des semestres

Un semestre est acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire

- dès lors que chacune des UE qui le constituent est acquise,
- ou
- lorsque la moyenne des UE qui le constituent, affectées de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20,
- ou
- par compensation annuelle telle qu'elle est décrite ci-dessous, et organisée entre les deux semestres qui composent une année et sur chacune des 3 années (S1+S2, S3+S4 et S5+S6).

Organisation de la compensation pour L1, L2 et L3, entre les semestres d'une même année :

Pour les trois années de licence, la compensation est organisée sur les résultats obtenus en session 1 pour les deux semestres composant l'année. Les sessions 2 sont organisées uniquement pour les étudiants n'ayant pas validé leur année par compensation. Ces sessions 2 sont donc organisées en fin d'année universitaire dans le respect du calendrier universitaire validé par la CFVU. Une nouvelle compensation est organisée à partir des résultats obtenus en session 2.

Cas particulier des L3 avec stage (à préciser dans les MCC) :

Pour la troisième année d'une licence avec stage obligatoire en semestre 6, la session 2 du semestre 5 peut être organisée avant le départ en stage. De ce fait, la compensation intervient sur les résultats définitifs du semestre 5 et les résultats du semestre 6 des sessions 1 ou 2.

Article 3.3. Obtention des diplômes

- Le diplôme de Licence est obtenu avec 180 ECTS lorsque chacun des six semestres qui composent le cycle de licence est acquis.
- Le DEUG, diplôme intermédiaire, est obtenu avec 120 ECTS.

Pour obtenir le diplôme de licence, tout étudiant doit s'être présenté à la certification Pix durant son cursus.

Article 3.4. Mentions de réussite

Le diplôme de Licence est délivré avec des mentions de réussite selon des critères définis au niveau de l'UHA, comme suit :

- La note finale de la licence est la moyenne des moyennes des 6 semestres de licence.
 - Pour les étudiants n'ayant pas suivi l'intégralité du cursus Licence à l'UHA, la note finale de Licence est la moyenne des notes des semestres suivis dans la formation à l'UHA.
 - Il n'y a pas de mention délivrée au diplôme intermédiaire.
-
- Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.
 - Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.
 - Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.
 - Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

ARTICLE 4 : CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

4.1 Les MCC doivent être spécifiées pour chaque UE et ECUE. Elles sont inscrites dans le document type prévu à cet effet et validées par la CFVU après avis du conseil de composante, au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire. La mise en place de blocs de compétences constitue un préalable indispensable à toute modification des règles de compensation et à l'introduction de notes plancher.

4.2 L'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence (notamment son article 11) préconise une évaluation continue dont le détail doit être spécifié aux étudiants dans le mois qui suit la rentrée. Une évaluation continue comprend au minimum 2 évaluations par UE de 3 ECTS. Celles-ci doivent être réparties de manière équilibrée au cours du semestre. Dans le calcul des moyennes, aucune de ces évaluations ne peut compter pour plus de 50%.

4.3 Il est possible d'organiser une évaluation transversale qui porte sur un regroupement cohérent d'unités d'enseignement (article 13 de l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence).

4.4 Dans le cas d'une note plancher aux UE d'ossature, celle-ci doit être de 7/20.

ARTICLE 5 : ORGANISATION DES SESSIONS D'EXAMENS

Article 5.1. : Sessions d'examen

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque semestre. Entre ces deux sessions, chaque équipe pédagogique met en place un dispositif pédagogique. La 2^{ème} session est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats validés par le jury de session 1.

Pour les licences comportant un stage en fin de S6, il est possible d'organiser un jury provisoire à l'issue des épreuves théoriques. Ce jury provisoire informera les étudiants des matières ou UE qu'ils seront susceptibles de présenter en deuxième session.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Les modalités du contrôle des connaissances (MCC) doivent être définies clairement dans un document validé en conseil de composante et en CFVU, au plus tard un mois après la rentrée universitaire.

Chaque formation est encouragée à ne pas organiser plus d'épreuves terminales qu'il n'y a d'unités d'enseignement dans le semestre.

Article 5.2. : Jurys

Par mention, la composition des jurys de semestre, d'année et de diplôme, est arrêtée par les directeurs de composante.

Jury de semestre

Le jury de semestre délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque semestre d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres.

Conformément au règlement des examens de l'UHA, le jury est souverain pour apprécier toute situation particulière.

Jury d'année

Le jury d'année se prononce sur la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. article 3.2 du présent document).

Jury de diplôme

Le jury de diplôme est constitué pour l'attribution du diplôme de licence et est souverain.

Ce dernier doit se réunir avant le 15 septembre de chaque année.

Jury de DEUG

Le jury de L2 est le jury du diplôme intermédiaire de DEUG. La délivrance de ce diplôme à un étudiant est assujettie à la demande de ce dernier. La note du DEUG est la moyenne des moyennes des quatre premiers semestres de licence. Aucune mention n'est délivrée pour le diplôme de DEUG.

ARTICLE 6 : ATTESTATION ET DIPLOME

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiants, au plus tard, trois semaines après la proclamation des résultats par le jury de diplôme.

La délivrance du diplôme définitif intervient dans un délai inférieur à six mois après la proclamation des résultats.

Syllabus des cours magistraux



Semestre 1

Semestre 1	UE 1 Science politique
Introduction à la science politique	
Enseignant	Stéphane Latté
Volume	32 heures CM et 18 heures TD
Description	<p>La démocratie est « le nom pompeux de quelque chose qui n'existe pas ». Par cette formule, le politiste Giovanni Sartori suggérait l'existence d'un écart entre l'idéal démocratique tel qu'il est défini par la philosophie politique et la pratique démocratique telle que peut l'observer la sociologie politique.</p> <p>Fidèle à ce programme, le cours d'Introduction à la science politique proposera une description réaliste des démocraties contemporaines et éclairera le fonctionnement concret de ces dernières à partir d'archives historiques, d'observations ethnographiques, de cartes et de statistiques électorales.</p> <p>Nous répondrons ainsi, par des enquêtes, à des questions classiques de la science politique : Qui gouverne ? Pour qui vote-t-on ? Pourquoi vote-t-on ? A quoi servent les partis politiques ?, etc.</p>
Plan du cours	<p>Introduction. « Tout est-il politique » ?</p> <p>Chapitre 1. Une démocratie introuvable ?</p> <p>Chapitre 2. La monopolisation du pouvoir en démocratie. Existe-t-il une « loi d'airain de l'oligarchie » ?</p> <p>Chapitre 3. A quoi servent les partis ?</p> <p>Chapitre 4. La citoyenneté en pratiques : participer et/ou consentir au pouvoir politique</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none">• Anne-Cécile Douillet, <i>Sociologie politique. Comportements, acteurs, organisations</i>, Armand Colin, 2017• Jean-Yves Dormagen, Daniel Mouchard, <i>Introduction à la science politique</i>, De Boeck Université, 2008• Rémi Lefebvre, <i>Leçons d'introduction à la science politique</i>, Ellipses, 2010

Semestre 1	UE 1 Science politique
Histoire des idées politiques	
Enseignant	Clémentine Fauconnier
Volume	30 heures

Description	<p>« Libéralisme », « conservatisme », « anarchisme » ... ces termes sont surinvestis dans l'espace politique ainsi que dans le langage courant, donnant à lieu à des luttes de définitions parfois aussi floues que contradictoires. Plutôt que de tenter d'établir une fois pour toute un contenu fixe pour chacune des grandes idéologies politiques, l'enjeu sera de revenir sur l'historicité et la diversité des conceptions ayant trait à l'organisation du pouvoir dans les sociétés. Il s'agira alors pour les étudiant.e.s, de s'initier à l'analyse de textes de différentes natures – écrits théoriques, critiques, manifestes, discours, pamphlets – avec un double objectif. D'une part, acquérir les connaissances nécessaires pour identifier les grandes idées et la façon dont celles-ci se sont articulées et transformées depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à aujourd'hui. D'autre part, s'initier aux différentes façons d'envisager, dans les sciences sociales, l'étude des idées, de leur production, leur circulation, leur réception et leurs usages.</p>
Plan du cours	<p>Introduction générale. Une conception du monde et un programme d'action : l'analyse des idéologies politiques</p> <ol style="list-style-type: none"> I. Révolutions et contre-révolutions : l'entrée dans la modernité <ol style="list-style-type: none"> A. Libéralismes : l'avènement de l'individu-citoyen B. Conservatismes : la défense moderne d'un ordre ancien C. Communismes et socialismes : revendiquer l'égalité réelle et la liberté positive II. Questions identitaires : de la communauté à la société <ol style="list-style-type: none"> A. Nationalismes : construction ou consécration d'un sentiment d'appartenance ? B. Fascismes : la naturalisation et la hiérarchisation violente des appartenances III. Des marges vers le centre : quelles subversions de l'ordre établi ? <ol style="list-style-type: none"> A. Anarchismes : remettre en cause l'État B. Féminismes : remettre en cause le patriarcat C. Écologismes : remettre en cause l'anthropocentrisme <p>Conclusion générale. Une définition relationnelle des idéologies : le clivage gauche-droite</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Samuel Hayat, Julien Weisbein, Introduction à la sociohistoire des idées politiques, De Boeck, 2020. • Olivier Nay, Histoire des idées politiques. La pensée politique occidentale de l'Antiquité à nos jours, Armand Colin, 2021. • Ian et Danic Parenteau, Les idéologies politiques : le clivage gauche-droite, Presses de l'Université du Québec, 2017. • Arnault Skornicki, Jérôme Tournadre, La nouvelle histoire des idées politiques, La Découverte, 2015.

Semestre 1	UE 2 Institutions
Introduction au droit constitutionnel	
Enseignant	Mickael Baubonne
Volume	24 heures CM et 18 heures TD

Description	Le droit constitutionnel met en relation deux notions fondamentales : la Constitution et l'État. En effet, une Constitution régit la dévolution et l'exercice du pouvoir au sein d'un État, qui peut ainsi consentir à s'autolimiter pour garantir les droits et libertés fondamentaux des administrés. Le cours consiste donc à définir ces deux notions, notamment en confrontant le système français actuel à des systèmes antérieurs ou à d'autres systèmes dans le monde.
Plan du cours	Partie 1. La Constitution dans l'État Titre 1. La Constitution comme norme fondamentale Titre 2. La Constitution comme norme effective Partie 2. L'État dans la Constitution Titre 1. La souveraineté de l'État Titre 2. La séparation des pouvoirs
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Julien Boudon, <i>Manuel de droit constitutionnel, tome I</i>, PUF, coll. « Droit fondamental », 2019. • Ferdinand Melin-Soucramanien et Pierre Pactet, <i>Droit constitutionnel</i>, Sirey, coll. « Université », 2020. • Louis Favoreu et al., <i>Droit constitutionnel</i>, Dalloz, coll. « Précis », 2020.

Semestre 1	UE 2 Institutions
Institutions politiques des mondes anciens	
Enseignant	Paul Ernst
Volume	24 heures
Description	Le cours aborde le cadre géographique et historique du monde grec égéen en suivant un parcours thématique qui s'attelle à la définition des principales institutions politiques grecques, notamment les questions d'appartenance, de la citoyenneté et des régimes politiques (tyrannie, oligarchie et démocratie).
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Claude Orrieux et Pauline Schmi Pantel, <i>Histoire grecque</i>, PUF, 2005 • Patrice Brun, <i>Le monde grec à l'époque classique. 500-323 av. J.-C.</i>, Armand Colin, 2016. • Pierre Brulé, Raymond Descat, <i>Le monde grec aux temps classiques. Tome 2. Le IV^e siècle</i>, PUF, 2004. • Nicolas Richer, <i>Sparte. Cité des arts, des armes et des lois</i>, Éditions Perrin, 2018. • François Lefèvre, <i>Histoire du monde grec antique</i>, Le Livre de Poche, 2007. • Raoul Lonis, <i>La Cité dans le monde grec</i>, Armand Colin, 2^e éd., 2010. • Patrice Brun, <i>Impérialisme et démocratie à Athènes. Inscriptions de l'époque classique</i>. Armand Colin, 2005.

Semestre 1	UE 3 Economie et société
Histoire de la pensée économique	
Enseignant	Simon Hupfel
Volume	32 heures

Description	L'objet de ce cours est de comprendre l'émergence de la science économique moderne. L'approche privilégiée pour y parvenir consiste à s'intéresser aux débats qui ont structuré le savoir économique, en lien aux aspects sociaux, politiques et culturels, à différents moments clés. Après un bref retour sur ses racines antiques et médiévales, on s'intéressera à l'économie politique de la fin du XVIIIe siècle, autour de la figure d'Adam Smith ; au classicisme dans la première moitié du XIXe siècle ainsi qu'à ses critiques socialistes jusqu'à Marx ; et enfin au marginalisme et au néoclassicisme au tournant du XXe siècle, qui sont au fondement de la discipline économique contemporaine.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> Alain Beraud et Gilbert Faccarello (éd.), <i>Nouvelle histoire de la pensée économique</i>, 3 vol., La Découverte, 2000. Charles Gide et Charles Rist, <i>Histoire des doctrines économiques : depuis les physiocrates jusqu'à nos jours</i>, Dalloz, 2000 Joseph A. Schumpeter, <i>Histoire de l'analyse économique</i>, Gallimard, (1983) [1954].

Semestre 1	UE 3 Economie et société
Inégalités et stratification sociales	
Enseignant	Eric Cheynis
Volume	32 heures et 18 heures TD
Description	La question des inégalités et de la stratification sociales constitue, dans ce cours, une porte d'entrée vers une discipline : la sociologie. L'objectif est de comprendre les mécanismes de différenciation et de hiérarchisation des statuts sociaux. Il s'agit également d'aborder la fabrication des statistiques publiques et la construction des catégories utilisées pour classer les individus tout comme pour identifier et mesurer les phénomènes sociaux.
Plan du cours	<p>Chapitre 1 : Définir, mesurer, décrypter les inégalités</p> <p>Chapitre 2 : Classes et statut dans la tradition sociologique</p> <p>Chapitre 3 : La stratification dans les sociétés contemporaines et le renouvellement des approches sociologiques</p> <p>Chapitre 4 : Une spécificité française : Les catégories socioprofessionnelles</p> <p>Chapitre 5 : Classes et groupes sociaux dans la société française contemporaine</p> <p>Chapitre 6 : Les classes sociales en débat</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> Nicolas Duvoux, <i>Les inégalités sociales</i>, PUF (Que sais-je ?), 2017. Serge Bosc, <i>Stratifications et classes sociales</i>, Armand Colin, 2013 (7ème éd.) Alain Desrosières, Laurent Thévenot, <i>Les professions et catégories socioprofessionnelles</i>, La Découverte, 2002 (5ème édition). http://www.inegalites.fr (Observatoire des inégalités)

Semestre 2	UE 5 Science politique
Vie politique française	
Enseignant	Olivier Quéré
Volume	24 heures
Description	<p>4 septembre 1870, 4 octobre 1958, 21 avril 2002... La vie politique française est émaillée de dates et de péripéties qui ont rythmé son histoire. Le premier objectif de ce cours consiste à offrir les repères chronologiques nécessaires à la compréhension du XX^{ème} siècle politique en France.</p> <p>Mais plutôt que de présenter une histoire linéaire et cohérente, nous donnerons quelques coups de projecteurs sur des événements majeurs et souvent mal compris : la vie politique sous Vichy, la naissance de la « monarchie républicaine » en 1958, Mai-Juin 68 ou encore la « crise de la représentation » des années 2000.</p> <p>Nous privilégierons ainsi une histoire « en train de se faire » attentive à l'inscription sociale des processus politiques, permettant, tout en révisant sa chronologie, d'introduire quelques concepts fondamentaux de la science politique.</p>
Plan du cours	<p>1ère partie – L'invention de la vie politique moderne</p> <p>1 – La naissance de la République parlementaire (1870-1905)</p> <p>Chapitre 2 : Les clivages politiques en France</p> <p>Chapitre 3 : La France « allergique » au fascisme ? La vie politique sous Vichy</p> <p>2^{ème} Partie – La Ve République : une « monarchie républicaine » ?</p> <p>Chapitre 1 – La fondation d'un nouveau régime politique (1958-1965)</p> <p>Chapitre 2 – L'exercice du pouvoir : présidentialisation et production d'une nouvelle noblesse d'État</p> <p>Chapitre 3 – La bipolarisation de la vie politique française</p> <p>3^{ème} Partie – La République sous tension</p> <p>Chapitre 1 – Mai 68 : une crise du « consentement à l'ordre établi »</p> <p>Chapitre 2– Le 21 avril 2002, le référendum de 2005 : une « crise de la représentation » ?</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Delphine Dulong, <i>La construction du champ politique</i>, Presses universitaires de Rennes, 2010. • Brigitte Gaïti, <i>De Gaulle prophète de la Ve République (1946-1962)</i>, Presses de Sciences-Po, 1998. • Alain Garrigou, <i>La politique en France. De 1940 à nos jours</i>, La Découverte, « Grands Repères », 2017. • Michel Offerlé, <i>Sociologie de la vie politique française</i>, La Découverte, « Repères », 2004.

Semestre 2	UE 5 Science politique
Relations internationales	
Enseignant	Jean-François HAVARD

Volume	32 heures
Description	Ce cours propose une introduction à l'études des relations internationales. Une première partie présentera les grands cadres d'analyse des relations internationales (classique ou réaliste, marxiste, libéral, transnationaliste, constructiviste...) en prenant soin de restituer leur historicité ainsi que les intérêts et « points de vue » qui les animent (Partie I). Nous traiterons ensuite des différents acteurs des relations internationales (Organisations internationales, ONG, firmes transnationales, acteurs « illégaux » et acteurs « individuels »...) en questionnant notamment leur degré d'autonomie vis-à-vis des États et leur capacité d'influence (Partie II). Enfin, une dernière partie permettra d'aborder quelques enjeux « globaux » des relations internationales, qu'il s'agisse de la difficile mise en place d'une justice pénale internationale, de l'affirmation d'un « enjeu environnemental global », de la régulation des migrations internationales ou de la façon dont le sport peut être une focale pertinente pour étudier ces relations internationales (Partie III).
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Dario Battistella, Jérémie Cournot, Elie Baranets, <i>Théorie des relations internationales</i>, Presses de Sciences po, 2019. • Guillaume Devin, <i>Sociologie des relations internationales</i>, La découverte, Coll. Repères, 2018.

Semestre 2	UE 6 Institutions
Droit constitutionnel de la 5^{ème} République	
Enseignant	Karine Favro
Volume	24 heures
Description	Ce cours a pour ambition de présenter aux étudiants les institutions de la Vème République, ses origines, fondements et mutations. Il met l'accent sur les règles constitutionnelles écrites (Constitution, lois constitutionnelles, organiques et autres normes) et la pratique politique de la Vème République. Seront abordées les notions essentielles et principes fondamentaux du droit constitutionnel de la Vème République qui croise régime parlementaire et présidentiel dans le cadre de ce que l'on appelle le parlementarisme rationalisé.
Plan du cours	<p>Seront donc développés successivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques de la Constitution de 1958, et les conditions d'élaboration du texte constitutionnel qui permettent d'en comprendre l'esprit ; - Le pouvoir exécutif, c'est dire le statut et les pouvoirs du chef de l'État d'une part, et d'autre part à son gouvernement, et son chef, le Premier Ministre ; - Le rôle du Parlement et les principes de fonctionnement des assemblées parlementaires (statut des membres, élaboration de la loi, évaluation des politiques publiques et contrôle) ; - Les rapports entre pouvoir exécutif et Parlement et les mutations de la Vème République ; - L'organisation de la justice constitutionnelle et le contrôle de constitutionnalité des lois et des traités.

Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> Philippe Ardant, Simon-Louis Formery, <i>Les institutions de la 5^{ème} République</i>, Hachette supérieur Philippe Ardant, Bertrand Mathieu, <i>Droit constitutionnel et institutions politiques</i>, LGDJ, 2020 Julien Bouchet, <i>Fonder les républiques françaises. 1792-1958</i>, Lemme Edit, 2020 Carolina Cerda-Guzman, <i>Cours de droit constitutionnel et des institutions de la 5^{ème} République</i>, Gualino-Lextenso, 2020 Pauline Turk, <i>Principes fondamentaux de droit constitutionnel</i>, Gualino/Lextenso, 2020 Michel Verpeaux, Pierre de Montalivet, Agnès Roblot-Troizier, Ariane Vidal-Naquet, <i>Droit constitutionnel. Les grandes décisions de la jurisprudence</i>, PUF Thémis
---------------	--

Semestre 2	UE 6 Institutions
Histoire du système européen	
Enseignant	
Volume	24 heures
Description	<p>Ce cours considère l'histoire européenne sur le long XIXe siècle, depuis l'ordre créé par le congrès de Vienne en 1815, jusqu'à la Grande guerre. Le congrès de Vienne restaure le principe de légitimité monarchique et cherche à établir la paix sur la pratique nouvelle du multilatéralisme. Le socle de valeurs partagées au fondement de cette gestion partagée des affaires continentales par les grandes Puissances se fissure sous les coups de boutoirs des révolutions libérales et nationalitaires. La constitution des États-nations italien et allemand bouleverse l'équilibre et l'ordre européen. Le système bismarckien, basé sur des alliances excluant la France, ruine le concert européen. Des alternatives émergent pour unir le continent par le recours à l'arbitrage ou la reconnaissance d'une solidarité de fait qui appelle une organisation politique plus ou moins fédérale, plus ou moins démocratique. Pour quelle raison, des démocraties où l'opinion publique est majoritairement pacifique, se sont-elles trouvées à faire la guerre en 1914 ?</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> Jean-Pierre Bois, <i>La paix. Histoire politique et militaire</i>, Perrin, 2012. René Girault, <i>Peuples et nations en Europe au XIXe siècle</i>, Hachée, 1996. Georges-Henri Soutou, <i>L'Europe de 1815 à nos jours</i>, PUF, Nouvelle Clio, 2007.

Semestre 2	UE 7 Economie et société
Enjeux sociologiques contemporains	
Enseignant	Marion Rabier
Volume	32 heures

Description	Dans le prolongement du cours de sociologie du 1 ^{er} semestre, ce cours vise un double objectif : une familiarisation avec la démarche sociologique, sous ses aspects à la fois méthodologiques et théoriques ; et l'acquisition, à partir de cette démarche, de repères empiriques et analytiques concernant quelques grands enjeux des sociétés contemporaines.
Plan du cours	Chapitre introductif : Comment devient-on des êtres sociaux ? Chapitre 1 : La socialisation genrée Chapitre 2 : Les transformations de la famille Chapitre 3 : La démocratisation scolaire en question Chapitre 4 : L'âge : la jeunesse n'existe pas Chapitre 4 : Les religions : fin ou renouvellement du religieux ?
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Béatrice Barbusse, Dominique Glaymann, <i>Introduction à la sociologie</i>, Sup'Foucher, 2008 • Philippe Riutort, <i>Premières leçons de sociologie</i>, PUF, 2010 (1996). • François de Singly, Christophe Giraud, Olivier Martin (dir.), <i>Nouveau Manuel de sociologie</i>, Armand Colin, 2010.

Semestre 2	UE 7 Economie et société
Introduction à la macroéconomie	
Enseignant	Gilles Demesy
Volume	32 heures
Description du cours	Le point de départ de ce cours consistera à saisir le sens de la critique keynésienne de la vision néoclassique de l'économie en termes d'équilibre général, dans les années 1930. C'est dans ce cadre que seront présentés les grands principes du raisonnement macroéconomique contemporain, ainsi que l'élaboration, en lien au développement de l'économétrie, des premiers modèles de la « synthèse néoclassique ». On se penchera alors sur les grands débats de politique économique des trente glorieuses, en ouvrant éventuellement, en conclusion, sur les critiques de ces modèles et les nouvelles perspectives d'analyse macroéconomique depuis les années 1980.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Combemale Pascal, <i>Introduction à Keynes</i>, Paris, La Découverte (Repères), 2010. • Épaulard Anne & Aude Pommeret, <i>Introduction à la macroéconomie</i>, Paris, La Découverte (Repères), 2002. • Mignon Valérie, <i>La macroéconomie après Keynes</i>, Paris, La Découverte (Repères), 2010.

Semestre 3

Semestre 3	UE 10 Science politique
Action collective et mouvements sociaux	
Enseignant	Marion Rabier
Volume	24 heures
Description	<p>Cet enseignement vise à présenter les principales approches théoriques de l'analyse de l'action collective et des mouvements sociaux. Ce cours explore les dynamiques de la participation à l'action collective, les intérêts qui y sont défendus, ainsi que les formes d'action mises en œuvre. Les modèles théoriques sont discutés à l'aune de cas concrets tirés de l'histoire et de l'actualité, à travers la présentation et l'étude de travaux récents réalisés dans ce domaine de recherche.</p>
	<p>Chapitre introductif : Action collective, mouvements sociaux, groupes d'intérêt... De quoi parle-t-on ? Chapitre 1 : Pourquoi et pour quoi s'engager ? Les dynamiques de l'engagement Chapitre 2 : Qui s'engage ? Sociologie du militantisme Chapitre 3 : Comment agir ? Les répertoires de l'action collective Chapitre 4 : Qu'est-ce que cela produit ? Les mobilisations et l'action publique</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none">• Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu, dir., <i>Dictionnaire des mouvements sociaux</i>, Presses de Sciences Po, 2009.• Lilian Mathieu, <i>Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux</i>, Éd. Textuel, 2004• Érik Neveu, <i>Sociologie des mouvements sociaux</i>, La Découverte, 2011

Semestre 3	UE 10 Science politique
Anthropologie politique	
Enseignant	Jean-François Havard
Volume	24 heures

Description	<p>Ce cours vise à mettre en perspective les apports à la fois théoriques, méthodologiques et empiriques du « regard » anthropologique sur l'étude du politique et des rapports de pouvoirs. Nous retracerons d'abord l'histoire de cette anthropologie politique, de ses racines philosophiques à son autonomisation ambivalente dans le contexte colonial (évolutionnisme, structuro-fonctionnalisme...) (Partie I). Nous verrons ensuite que dans la seconde moitié du XXe siècle, l'anthropologie politique s'est peu à peu décloisonnée, notamment par la remise en cause de l'idée d'un « grand partage » et le développement d'une anthropologie dynamiste, réhabilitant l'historicité et les stratégies d'extraversion des sociétés étudiées (Partie II). Partant de ces évolutions, nous verrons enfin comment l'anthropologie politique, en se « dés-exoticisant », se déploie désormais comme un « regard » spécifique, au sein des sciences sociales, pour saisir et questionner tant des objets centraux de la science politique (l'État, la représentation politique, les élections, le clientélisme...) que des phénomènes tels que la globalisation et ses effets (Partie III).</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Marc Abelès, <i>Anthropologie de l'État</i>, Payot, 2005 (1990). • Arjun Appadurai, <i>Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation</i>, Payot, 2005. • Georges Balandier, <i>Anthropologie politique</i>, PUF, 2013 (1967). • Riccardo Ciavolella, Éric Wittersheim, <i>Introduction à l'anthropologie du politique</i>, De Boeck, 2016. • Pierre Clastres, <i>La société contre l'État</i>, Ed. de Minuit, 2011 (1974). • Florence Weber, <i>Brève histoire de l'anthropologie</i>, Flammarion, 2015.

Semestre 3	UE 10 Science politique
Politique Comparée	
Enseignant	Clémentine Fauconnier
Volume	24 heures
Description	<p>Ce cours a trois objectifs : initier les étudiant.e.s aux démarches comparatives, les inviter à envisager les démocraties contemporaines dans leur dynamique historique et leur diversité, étendre leur connaissance empirique des systèmes politiques étrangers. Après une présentation consacrée aux outils et méthodes de la comparaison en science sociale, nous reviendrons tout d'abord sur les grands paradigmes de l'analyse des processus de démocratisation depuis le XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui. Nous aborderons ensuite l'analyse d'une série de cas nationaux à partir de deux problématiques principales : d'une part, la gestion du pluralisme – identitaire, politique – d'autre part, les effets – ou les limites - d'un renouveau conservateur dans nombre d'entre eux depuis la dernière décennie.</p>

Plan du cours	<p>Introduction générale : la comparaison en sciences sociales</p> <p>I. La diffusion historique d'un modèle : la démocratie au prisme du changement politique</p> <p>A. Les vagues de démocratisation et les préconditions de la démocratie</p> <p>B. La troisième vague et les critiques de la transitologie</p> <p>C. La démocratie et son contraire : le retour de l'autoritarisme</p> <p>II. Majorité-minorités : une diversité de mécanismes pour gérer la diversité</p> <p>A. Le modèle de Westminster, le cas du Royaume-Uni</p> <p>B. Les démocraties consociatives, le cas de la Belgique</p> <p>C. L'ethnisation des démocraties, le cas de l'Inde</p> <p>III. Néolibéralisme, national-conservatisme, populisme : une droitisation des démocraties ?</p> <p>A. Que reste-t-il de la social-démocratie ? Le cas de la Suède</p> <p>B. L'illibéralisme revendiqué, le cas de la Hongrie</p> <p>C. L'armée et les Églises : le cas du Brésil</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Bayart, Jean-François, « Comparer en France. Petit essai d'autobiographie disciplinaire », <i>Politix</i>, vol. 83, no. 3, 2008, pp. 205-232. • Brack, Nathalie, de Waele, Jean-Michel, Pilet Jean-Benoît, <i>Les démocraties européennes. Institutions, élections et partis politiques</i>, Paris : Armand Colin, 2015. • Goujon, Alexandra, <i>Les démocraties</i>, Paris : Armand Colin, 2015. • Sartori Giovanni, « Bien comparer, mal comparer », <i>Revue internationale de politique comparée</i>, vol. 1, n° 1, 1994, pp. 19-36. • Veyne Paul, <i>L'Inventaire des différences</i>, Seuil, 1976. • Vigour Cécile, <i>La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes</i>. La Découverte, 2005.

Semestre 3	UE 11 Institutions
Droit administratif	
Enseignant	Mickael Baubonne
Volume	24 heures
Description	<p>Le droit administratif s'est forgé comme un droit exorbitant du droit commun protégeant certaines personnes morales et leurs organes dans la poursuite de l'intérêt général. La matière a toutefois connu de grandes (r)évolutions. L'administré est ainsi devenu usager puis désormais citoyen et ses droits et libertés sont effectivement garantis par le développement du contrôle de l'activité administrative. Le cours de droit administratif consistera donc en l'étude des fonctions de l'administration et des moyens à sa disposition pour enfin aborder le rôle du juge administratif.</p>

Plan du cours	<p>Leçon 1. Le droit administratif</p> <p>Leçon 2. Les sources du droit administratif</p> <p>Leçon 3. Le service public</p> <p>Leçon 4. Les différents services publics</p> <p>Leçon 5. La police administrative</p> <p>Leçon 6. Les actes administratifs unilatéraux</p> <p>Leçon 7. Les contrats administratifs</p> <p>Leçon 8. Le juge administratif</p> <p>Leçon 9. Le contrôle de légalité</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • J. Petit et P.-L. Frier, <i>Droit administratif</i>, LGDJ, coll. « Précis Domat ». • P. Delvolvé, <i>Le droit administratif</i>, Dalloz, coll. « Connaissance du droit ». • M. Long, P. Weil, et al., <i>Les grands arrêts de la jurisprudence administrative</i>, Dalloz.

Semestre 3	UE 11 Institutions
Sociologie historique de l'Etat	
Enseignant	Olivier Quéré
Volume	24 heures CM et 18 heures TD
Description	<p>Ce cours propose de rompre avec l'idée selon laquelle l'État serait le cadre naturel de l'activité politique. En adoptant une perspective de sociologie historique, l'objectif est de reconsidérer l'État en l'interrogeant comme une construction sociale et politique, c'est-à-dire résultant de l'interaction de multiples acteurs et prenant des formes diverses dans le temps et dans l'espace. Les huit chapitres qui composent ce cours nous conduiront de la genèse de l'État moderne jusqu'à ses formes contemporaines, afin de comprendre comment « l'institution des institutions » a progressivement monopolisé le pouvoir politique. Nous verrons ainsi, à travers les notions de « patrimonialisation », de « bureaucratisation », de « consentement » ou de « nation », que l'État est loin d'être une entité homogène, uniforme et intemporelle.</p>
Plan du cours	<p>1^{ère} Partie : Socio-genèse de l'Etat moderne</p> <p>Chapitre 1 : Les origines féodales de l'État</p> <p>Chapitre 2 : Formation des États et monopolisation du pouvoir</p> <p>Chapitre 3 : L'État dans les monarchies absolutistes</p> <p>Chapitre 4 : La Révolution et l'État</p> <p>2^{ème} Partie : La formation contemporaine de l'État</p> <p>Chapitre 5 : La bureaucratisation des États</p> <p>Chapitre 6 : Sciences et savoirs de gouvernement</p> <p>Chapitre 7 : Consentement et résistance à l'État</p> <p>Chapitre 8 : Nation, étrangers et colonies</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Bertrand Badie, Pierre Birnbaum, <i>Sociologie de l'Etat</i>, Hachette, 1994 (1979) • Françoise Dreyfus, <i>L'invention de la bureaucratie. Servir l'État en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis (XVIIIe-XXe siècle)</i>, La Découverte, 2000. • Norbert Elias, <i>La Dynamique de l'Occident</i>, Calmann-Lévy, 1990 (1939)

Semestre 3	UE 12 Economie et société
Sociologie de la justice	
Enseignant	Stéphane Latté
Volume	32 heures
Description	<p>Le cours vise à vous faire découvrir l'ordinaire de l'institution judiciaire et à décrypter les logiques qui travaillent les politiques pénales. Dans un premier temps, nous envisagerons les controverses qui agitent l'opinion publique depuis deux siècles autour de sanction pénale : la fin « l'éclat des supplices » et l'abolition des châtiments corporels ; la « colonisation de pénalité par la prison » (Foucault) ; les fonctions et l'utilité de l'institution carcérale. La seconde partie traitera, dans une perspective de sociologie de profession, de l'histoire et des transformations récentes des métiers qui concourent à la sanction des comportements criminels : magistrats, avocats, policiers, surveillants de prison. Puis, dans un troisième temps, nous franchirons les portes du tribunal pour y observer le rituel du procès pénal et y scruter les ressorts de la fabrication des décisions judiciaires. Il s'agira, enfin, de porter la focale sur les infracteurs et leurs victimes : Dans quelle mesure l'âge, le sexe, l'origine sociale ou nationale des individus sont-ils prédictifs des chances de commettre ou de subir une infraction ? Peut-on affirmer, à la suite de Durkheim, que le « crime est un phénomène normal » ou, comme Becker, que « la société crée la déviance » ?</p>
Plan du cours	<p>Introduction. Il n'y pas que du droit dans la justice Chapitre 1. Crimes et châtiments. Histoire de la sanction pénale Chapitre 2. Qui pour juger ? Les transformations contemporaines de la magistrature Chapitre 3. Naissance et recompositions du métier d'avocat. De l'idéologie du désintéressement aux « marchands de droit » Chapitre 4. Le rituel du procès pénal : observation d'une salle d'audience Chapitre 5. Le juge est-il la « bouche de la loi » ? La fabrication des décisions pénales Chapitre 6. Sociologie du crime et de la délinquance</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Howard Becker, <i>Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance</i>, Métailié, 2020 (1963) • Annie Boigeol, « Les transformations des modalités d'entrée dans la magistrature : de la nécessité sociale aux vertus professionnelles », <i>Pouvoirs</i>, n° 74, 1995 • Pascal Combessie, <i>Sociologie de la prison</i>, La Découverte, 2004 • Thierry Delpuech, Laurence Dumoulin, Claire de Galembert, <i>Sociologie du droit et de la justice</i>, Armand Colin, 2014 • Michel Foucault, <i>Surveiller et punir : naissance de la prison</i>, Gallimard 1975 • Gérard Mauger, <i>Sociologie de la délinquance juvénile</i>, La Découverte, 2009 • Philippe Robert, <i>La sociologie du crime</i>, La Découverte, 2005 • Documentaire : Raymond Depardon, <i>10^{ième} chambre. Instants d'audience</i>

Semestre 3	UE 14 Méthodes et professionnalisation
Statistiques appliquées aux sciences sociales	
Enseignant	Brice Nocenti
Volume	18 heures CM et 15 heures TD
Description	À distance des statistiques mathématiques, ce cours vise à présenter les acquis et les enjeux d'une sociologie de la quantification, centrée sur l'étude de la production sociale des chiffres et de leurs usages dans les rapports de pouvoir. Le cours magistral s'articulera autour de plusieurs thèmes importants du débat contemporain : qu'est-ce que cette « opinion publique » dont parlent les hommes politiques et les journalistes lorsqu'ils évoquent les résultats des sondages ? Pourquoi les salariés des entreprises, des hôpitaux ou des administrations publiques sont-ils de plus en plus souvent gouvernés au moyen d'indicateurs chiffrés ? Que mesure réellement le produit intérieur brut (PIB), si souvent présenté depuis les années 1960 comme le but ultime de la politique des gouvernements ? Cependant, pour être à même de déconstruire les chiffres qui inondent notre société, la critique intellectuelle doit aussi accepter de « mettre les mains dans le moteur ». C'est pourquoi le TD sera orienté vers l'apprentissage de la manipulation de bases de données statistiques, au moyen du logiciel libre R (logiciel à installer sur son ordinateur portable personnel avant le premier TD).
Plan du cours	Introduction : les statistiques entre preuve scientifique et rapports de pouvoir Chapitre 1. Les sondages : la production politique de l'« opinion publique » Chapitre 2. Le management public : gouverner l'État par les objectifs chiffrés Chapitre 3. Les chiffres de l'économie : le PIB et ses alternatives
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Marion Selz et Florence Maillachon, <i>Le raisonnement statistique en sociologie</i>, PUF, 2009. • Alain Desrosières, <i>Prouver et gouverner</i>, La Découverte, 2014. • Patrick Lehingue, <i>Subunda : coups de sonde dans l'océan des sondages</i>, Croquant, 2007.

Semestre 4

Semestre 4	UE 15 Science politique
Administration et politiques publiques	
Enseignant	Olivier Quéré
Volume	24 heures

Description	<p>Traditionnellement, les « politiques publiques » désignent la capacité de l'État à agir sur le monde social. Mais sous ce vocable se dissimule en réalité tout un monde, tout un ensemble disparate d'institutions et d'acteurs (hauts fonctionnaires, guichetiers, élus, acteurs privés), qui interviennent à différentes échelles (nationale, régionale, locale) et selon des modalités différentes.</p> <p>Sous forme d'introduction à la sociologie de l'action publique, ce cours place en son cœur les acteurs sociaux et leurs interactions, leurs positions et leurs hiérarchisations, afin de montrer que les relations institutionnelles se fondent d'abord sur des rapports politiques et sociaux.</p>
Plan du cours	<p>Introduction générale : institutions et acteurs de l'action publique</p> <p>Partie 1. Les configurations sociales de l'action publique</p> <p>Chapitre 1. Les sommets de l'État : élus et hauts fonctionnaires</p> <p>Chapitre 2. L'État du milieu : les cadres intermédiaires</p> <p>Chapitre 3. La vie au guichet : les street-level bureaucrates</p> <p>Partie 2. L'action publique dans le pouvoir local</p> <p>Chapitre 4. Le pouvoir local en question</p> <p>Chapitre 5. La territorialisation de l'action publique</p> <p>Partie 3. Les élus font-ils l'action publique ?</p> <p>Chapitre 6. La politique partisane change-t-elle l'action publique ?</p> <p>Chapitre 7. « Notables » et « élus » dans la production de l'action publique</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Vincent Dubois, <i>La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère</i>, Economica, 1999. • Pierre Bourdieu, <i>La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps</i>, Edition de Minuit, 1989 • Jean-Michel Eymeri, <i>La fabrique des énarques</i>, Economica, 2001. • Max Weber, <i>Economie et société /1 Les catégories de la sociologie</i>, Plon, Agora Pocket, 1995.

Semestre 4	UE 15 Science politique
Média et politique	
Enseignant	Philippe Juhem
Volume	24 heures

Semestre 4	UE 16 Institutions internationales
Institutions européennes	
Enseignant	Clémentine Fauconnier
Volume	24 heures

Description	<p>Ce cours vise à familiariser les étudiants avec le fonctionnement des institutions de l'Union européenne depuis leur création jusqu'à aujourd'hui. On étudiera tout d'abord le processus historique de la formation de l'UE, puis le fonctionnement de ses principales institutions politique ainsi que leurs interactions dans la conduite des politiques intérieures et extérieures. L'enjeu sera alors de comprendre la spécificité de cette construction institutionnelle ainsi que les grandes problématiques qui lui sont liées : institutionnalisme versus fonctionnalisme, supranationalisme versus intergouvernementalisme etc. A partir de ces éléments institutionnels et conceptuels, les étudiant.e.s seront invités à réinvestir des questions plus générales qui intéressent aussi bien la sociologie politique que les relations internationales : le rapport des citoyens aux institutions, la formation d'une offre politique, les élections, les migrations ou encore les rapports de force et de coopération entre les grandes puissances.</p>
Plan du cours	<p>Introduction générale. Garantir la paix : les origines du projet européen</p> <ol style="list-style-type: none"> I. La construction européenne : une succession de crises <ol style="list-style-type: none"> A. De la déclaration Schuman au compromis du Luxembourg : l'adoption d'une méthode fonctionnaliste. B. Des premières adhésions à l'Acte unique européen : « Achèvement, approfondissement et élargissement » C. L'Europe de Maastricht : l'impossible constitutionnalisation II. Une construction institutionnelle inédite. Le « triangle à quatre côtés » <ol style="list-style-type: none"> A. Représenter l'Europe supranationale : la Commission B. Représenter les États : le conseil européen et le conseil de l'UE C. Représenter les citoyens : le Parlement III. Les politiques de l'Union. La force dans la norme <ol style="list-style-type: none"> A. Des procédures de prise de décision spécifiques B. Les frontières de l'Union européenne : une extension sans fin ? C. Parler d'une seule voix : les politiques étrangères de l'UE <p>Conclusion générale : l'Europe face à la montée des scepticismes et des populismes</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Costa Olivier, Brack Nathalie, Le fonctionnement de l'Union européenne, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2017. • Gerbet Pierre, <i>La construction de l'Europe</i>, Armand Colin, 2007. • Laïdi Zaki, <i>La norme sans la force. L'énigme de la puissance européenne</i>, Presses de Sciences Po, 2013. • Saurugger Sabine, <i>Théories et concepts de l'intégration européenne</i>, Presses de Sciences Po, 2020.

Semestre 4	UE 16 Institutions internationales
Géopolitique du monde contemporain	
Enseignant	Brice Martin
Volume	24 heures

Semestre 4	UE 16 Institutions internationales
Economie internationale	
Enseignant	Simon Hupfel
Volume	32 heures
Description	Ce cours vise à offrir un large panorama des nombreux débats actuels en économie internationale. Articulé en 5 parties principales, on proposera aux étudiants des éléments théoriques et empiriques pour penser l'histoire de la mondialisation, les effets du commerce international sur la croissance et les inégalités, le développement des firmes multinationales, les accords régionaux de libre-échange et la crise du multilatéralisme, et enfin les effets de la libre circulation des capitaux et les krachs du capitalisme financiarisé depuis le début des années 1980.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Adda Jacques, <i>La mondialisation de l'économie</i>, Paris, La Découverte (Repères), 2007 • Rainelli Michel, <i>Le commerce international</i>, Paris, La Découverte (Repères), 2015 • Mouhoud El Mouhoub, <i>Mondialisation et délocalisation des entreprises</i>, La Découverte (Repères), 2017. • Plihon Dominique, <i>Le nouveau capitalisme</i>, Paris, La Découverte (Repères), 2016.

Semestre 4	UE 20 Economie et société
Sociologie du travail et des relations professionnelles	
Enseignant	Eric cheynis
Volume	32 heures
Description	La centralité du travail mais aussi sa raréfaction avec la montée du chômage, souffrance au travail, le retour des conflits sociaux, les inégalités hommes-femmes, la désindustrialisation, la dualisation du marché du travail, etc. L'objectif de ce cours est de montrer que les enjeux actuels du travail et de ses transformations, du XIXème siècle jusqu'à aujourd'hui, sont indissociables du regard que l'on porte sur lui, des manières dont on le catégorise, scientifiquement ou bien au quotidien.

Plan du cours	<p>Chapitre 1 : Travail, emploi, chômage... : définitions et frontières</p> <p>Chapitre 2 : L'évolution du travail en France : quelques grands repères</p> <p>Chapitre 3 : Le travail dans l'industrie : les ouvriers, de la chaîne aux entrepôts de la logistique</p> <p>Chapitre 4 : De l'explosion du tertiaire aux services à la personne comme nouvelle domesticité</p> <p>Chapitre 5 : Les di-visions du travail : genre et âge</p> <p>Chapitre 6 : Déstabilisation de la société salariale et dualisation du marché du travail</p> <p>Chapitre 7 : Santé et conditions de travail</p> <p>Chapitre 8 : Institutionnalisation des relations professionnelles et représentativité syndicale</p> <p>Chapitre 9 : Engagement syndical et répertoires de l'action</p> <p>Chapitre 10 : Situations, pratiques et rapports au travail</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Michel Lallement, <i>Le travail. Une sociologie contemporaine</i>, Gallimard, 2007 • Christelle Avril, Marie Cartier, Delphine Serre, <i>Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits</i>, La Découverte, 2010. • Baptiste Giraud, Karel Yon, Sophie Bérourd, <i>Sociologie politique du syndicalisme</i>, Armand Colin, 2018.

Semestre 5

Semestre 5	UE 20 Science politique
Partis politiques et systèmes partisans	
Enseignant	Marion Rabier
Volume	24 heures CM et 18 heures TD
Description	<p>Cet enseignement vise à présenter les principaux types d'analyse et de recherche sur les partis politiques, à partir de travaux récents réalisés sur ce type d'organisations. Ce cours présente les institutions partisans depuis leur construction historique jusqu'à leurs transformations contemporaines. Il permet aussi d'explorer des questionnements centraux de la science politique tels que les dynamiques idéologiques, les ressorts des engagements partisans et les formes diverses des configurations politiques.</p>

	<p>Chapitre introductif : Les partis politiques : définitions, enjeux théoriques et méthodologiques</p> <p>Chapitre 1 : Les formes d'organisations partisans et leurs transformations</p> <p>Chapitre 2 : Les systèmes partisans et leur comparaison</p> <p>Chapitre 3 : Les partis politiques saisis de l'intérieur : adhérents, militants, dirigeants</p> <p>Chapitre 4 : Les partis politiques et le jeu électoral : campagnes et productions idéologiques</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Yves Dormagen et Daniel Mouchard, « Chapitre 7 – Les partis politiques », <i>Introduction à la sociologie politique</i>, De Boeck, 2010 (3^{ème} édition) • Florence Haegel, dir, <i>Partis politiques et systèmes partisans en France</i>, Presses de Sciences Po, 2007. • Michel Offerlé, <i>Les partis politiques</i>, PUF, 2010 (1987). • Daniel-Louis Seiler, <i>Les partis politiques en Occident: sociologie historique du phénomène partisan</i>, Ellipses, 2003.

Semestre 5	UE 20 Science politique
Philosophie Politique	
Enseignant	Jean-François Havard
Volume	24 heures
Description	<p>Du point de vue des sciences sociales, les « idées politiques » ne peuvent se réduire à une succession de textes et d'œuvres. Elles sont le produit de rapports sociaux qu'il revient de restituer dans leur contexte historique, à la fois politique, économique, social et culturel. Le plan du cours se déroulera de façon chronologique et en s'articulant autour de grandes thématiques. Une première partie portera sur les doctrines qui ont accompagné la construction de l'État moderne, qu'elles visent à asseoir son absolutisme ou à poser les fondements doctrinaux de sa critique et de la limitation de ses pouvoirs. Dans une deuxième partie, nous verrons comment les différents courants dits des « Lumières » permettent d'éclairer le tournant révolutionnaire de la fin du XVIII^e siècle. Une troisième partie portera sur les grandes idéologies du XIX^e siècle, qu'il s'agisse des socialismes, du christianisme social, du libéralisme politique ou du nationalisme. Enfin, dans une quatrième et dernière partie, nous traiterons de la façon dont les processus d'individualisation et de subjectivation qui traversent le XX^e siècle tendent à redéfinir nos rapports à l'État et à la citoyenneté.</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Philippe Corcuff, <i>Les grands penseurs de la politique</i>, Armand Colin, 2005 • André Gueslin, <i>L'invention de l'économie sociale : idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIX^e siècle</i>, Economica, 1998. • Frédéric Lambert, <i>Introduction à l'histoire des idées politiques . 19^e-20^e siècles</i>, Armand Colin, 2001. • Olivier Nay, <i>Histoire des idées politiques</i>, Armand Colin, 2016 (2^e édition) • Quentin Skinner, <i>Les fondements de la pensée politique moderne</i>, Albin Michel, 2009.

Semestre 5	UE 20 Science politique
Crises et conflits internationaux	
Enseignant	Clémentine Fauconnier
Volume	24 heures
Description	La but de ce cours est de donner aux étudiant.e.s les principaux outils pour l'analyse des guerres contemporaines et de leur transformation depuis la seconde moitié du XXe siècle. En s'appuyant sur une approche sociologique, il vise à penser la conflictualité dans un sens large, en relation avec l'environnement social et politique des unités concernées. Il s'agira pour cela de faire varier les échelles d'analyse en prenant en compte successivement le rôle des États – mais aussi de leur construction ou leur destruction -, des institutions – internationales ou transnationales – ainsi que des individus.
Plan du cours	<p>Introduction générale. Les transformations de la conflictualité. La nécessité de renouveler les catégories d'analyse.</p> <p>I. Les facteurs belligènes : l'État et les frontières, indépassables ?</p> <p>A. Les conflits intraétatiques et la fragilité de l'ordre institutionnel</p> <p>B. Les guerres asymétriques : les limites de la puissance</p> <p>C. Un nouveau champ de bataille : le cyberspace</p> <p>II. Tentatives de régulation : empêcher, contenir, arrêter la guerre</p> <p>A. De l'hégémonie nucléaire à la machette : transformation et diversité de l'usage des armes</p> <p>B. Les enjeux de la sécurité internationale : peut-on faire la guerre au terrorisme ?</p> <p>C. Les actions multilatérales pour le maintien de la paix : le rôle de l'ONU</p> <p>III. Logiques d'acteur.rice.s, la place des individus dans les relations internationales</p> <p>A. L'action humanitaire, un contre-pouvoir transnational ?</p> <p>B. De la conscription universelle aux sociétés militaires privées : transformations des mondes combattants</p> <p>C. Les populations civiles, principales cibles des violences de guerres ?</p> <p>Conclusion générale. La guerre en Ukraine, retour vers le futur ?</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Battistella Dario, Paix et guerres au XXIe siècle, Éditions Sciences Humaines, 2011. • Crettiez, Xavier, et Nathalie Duclos. Violences politiques. Théories, formes, dynamiques. Armand Colin, 2021, pp. 113-132. • Devin, Guillaume. Méthodes de recherche en relations internationales. Presses de Sciences Po, 2016. • Hassner, Pierre, et Roland Marchal. Guerres et sociétés. États et violence après la Guerre froide. Karthala, 2003 • Lindemann Thomas, La guerre. Théories, causes, règlements, Armand Colin, 2010. • Siméant Johanna (dir), Guide de l'enquête globale en sciences sociales, Paris : CNRS éditions, 2015.

Semestre 5	UE 21 Institutions
Sociologie de l'action publique	
Enseignant	Olivier Quéré
Volume	24 heures
Description	<p>Comment et pourquoi les pouvoirs publics interviennent dans la société ? Dans la lignée du cours portant sur les acteurs et les institutions des politiques publiques, ce cours prend pour objet « l'action publique » du point de vue de ses processus (mise sur agenda, décision, réception) et de ses transformations (managérialisation, « gouvernance », déssectorisation).</p> <p>En s'appuyant sur des exemples et des études de cas comme le logement, l'immigration, la culture ou l'économie, nous verrons que les formes et les catégories de l'intervention publique sont le plus souvent floues et mouvantes, mais qu'elles n'en demeurent pas moins robustes et puissantes.</p>
Plan du cours	<p>Première partie. Les dynamiques de l'action publique</p> <p>Chapitre 1. Construction et mise à l'agenda des problèmes publics</p> <p>Chapitre 2. Décision et changement dans l'action publique</p> <p>Chapitre 3. Mise en œuvre et réception de l'action publique</p> <p>Chapitre 4. I comme « Intérêt », « Idée » et « Instruments »</p> <p>Deuxième partie. Les transformations contemporaines de l'action publique</p> <p>Chapitre 5. L'europanisation de l'action publique</p> <p>Chapitre 6. La managérialisation de l'action publique</p> <p>Chapitre 7. Marchandisation de l'action publique ou bureaucratisation du marché ?</p> <p>Chapitre 8. Vers la déssectorisation de l'action publique ?</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Pierre Lascombes, Patrick Le Galès, <i>Sociologie de l'action publique</i>, Armand Colin, 2007 [2018]. • Patrick Hassenteufel, <i>Sociologie politique : l'action publique</i>, Armand Colin, 2008 [2e éd. 2011]. • Thomas Ribémont, Thibault Bossy, Aurélien Evrard, Guillaume Gourges, Catherine Hoeffler, <i>Introduction à la sociologie de l'action publique</i>, De Boeck, 2018. • Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot, Pauline Ravinet, (dir.), <i>Dictionnaire des politiques publiques</i>, Presses de Sciences Po, 2004 [5e éd. 2019].

Semestre 5	UE 21 Institutions
Géographie critique : Nouvelles approches politiques du territoire	
Enseignant	Teva Meyer
Volume	24 heures

Description	La géographie critique s'entend comme une pratique visant à identifier et à déconstruire le rôle de l'espace dans la (re)production des inégalités entre les populations, ainsi que des mécanismes de domination qui les perpétuent. Née des approches radicales développées dans les années 1970 aux Etats-Unis, elle assume un engagement de la géographie et des géographes dans les débats qui animent l'espace public. Si la géographie radicale s'est principalement focalisée sur les rapports de classe, la géographie critique s'intéresse à toutes les formes de domination : genre, classe, sexualité, handicap, âge, etc. Elle propose d'appréhender la manière dont la société façonne l'espace qui nous entoure et comment celui-ci, en retour, parvient à reproduire les inégalités.
	<p>Séance 1. Quelles géographies pour parler des dominations ?</p> <p>Séance 2. Sexe(s)/Genre(s). Qu'y a-t-il de féministe dans la géographie ?</p> <p>Séance 3. Sexualité(s) et espace. Géographie Queer</p> <p>Séance 4. Classe (1). De Paris à Portland, inégalités de classe dans les villes</p> <p>Séance 5. Classe (2). Géographie et marginalité : l'espace des sans domicile fixe</p> <p>Séance 6. Classe (3). Justice, injustice spatiales et Gilets jaunes ?</p> <p>Séance 7. Classe (4). Précarité et pauvreté dans l'espace</p> <p>Séance 8. Election présidentielle aux Etats-Unis, un regard géographique</p> <p>Séance 9. Santé (1). L'espace rend-il malade ? Enjeux de santé et injustice environnementale</p> <p>Séance 10. Santé (2). L'espace en situation de handicap(s)</p> <p>Séance 11. Vers une spatialisation critique des migrations et des politiques migratoires.</p> <p>Séance 12. Qu'est-ce que la « racialisation » a à faire avec l'espace ?</p>
Semestre 5	UE 21 Institutions
Finances publiques	
Enseignant	
Volume	30 heures
Semestre 5	UE 21 Institutions
Droit des collectivités	
Enseignant	Mickael Baubonne
Volume	24 heures
Description	Le droit des collectivités territoriales s'est imposé comme une matière importante du droit public à la suite de réformes approfondissant la décentralisation. Si le législateur reste compétent pour restreindre la libre administration des collectivités territoriales, le juge constitutionnel tend à s'imposer comme le gardien de leur autonomie. Demeurent toutefois de nombreuses tensions entre des principes constitutionnels contradictoires hérités notamment de la Révolution française. L'uniformité cède de plus en plus à la différenciation, l'égalité à la hiérarchisation et la centralisation à la subsidiarité et à l'autonomie. Le cours de droit des collectivités territoriales permettra de définir ces notions, au centre des grandes évolutions institutionnelles de la France contemporaine.

Plan du cours	Partie 1. Un droit marqué par le principe d'indivisibilité de la République Titre 1. L'organisation uniforme du territoire de la République Titre 2. La tendance actuelle à multiplier les différenciations Partie 2. Un droit marqué par le principe d'autonomie des collectivités territoriales Titre 1. L'autonomie des collectivités territoriales contre l'État Titre 2. L'autonomie entre les collectivités territoriales
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • B. Faure, <i>Droit des collectivités territoriales</i>, Dalloz, coll. « Précis ». • L. Janicot et M. Verpeaux, <i>Droit des collectivités territoriales</i>, LGDJ, coll. « Manuel ».

Semestre 6

Semestre 6	UE 24 Science politique
Vote et participation politique	
Enseignant	Stéphane Latté
Volume	24 heures
Description	<p>Ce cours visera à rendre compte du statut paradoxal du vote aujourd'hui. Acte sacralisé par les démocraties représentatives, entouré de rituels, élevé en moment dramatique de la vie politique, point de focale de l'attention médiatique, le vote est aussi, et en même temps, pour un grand nombre de citoyens, une pratique banale, ordinaire, faiblement investie. Par le recours à l'histoire et par l'observation des dimensions concrètes et matérielles de la conquête des suffrages et de la fabrication des décisions électorales, il s'agira de décrire ce double processus d'institutionnalisation et de normalisation du vote. Ce cours sera plus largement l'occasion d'envisager le renouvellement contemporain des formes de la participation politique.</p>
Plan du cours	<p>Chapitre 1. Apprendre à voter: l'invention du suffrage universel</p> <p>Chapitre 2. Les territoires du vote. Les alsaciens sont-ils des électeurs comme les autres ?</p> <p>Chapitre 3. La fabrique de la « décision électorale ». Les électeurs dans leur contexte</p> <p>Chapitre 4. Les variables « lourdes » du vote sont-elles périmées ?</p> <p>Chapitre 5. (Dé)construire les électors. Le cas Front National.</p> <p>Chapitre 6. Faire campagne. Les transformations du répertoire d'action électoral</p> <p>Chapitre 7. Les médias font-ils l'élection ? Le traitement journalistique de la compétition électorale.</p> <p>Chapitre 8. Une norme électorale en désuétude ? La participation politique aujourd'hui</p>

Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> Alain Garrigou, <i>Histoire sociale du suffrage universel en France (1848-2000)</i>, Point-Seuil, 2002 Olivier Ihl, <i>Le vote</i>, Montchrestien, 1996 Patrick Lehingue, <i>Le vote. Approche sociologique de l'institution et des comportements électoraux</i>, La Découverte, 2011 Nonna Mayer, <i>Sociologie des comportements politiques</i>, Armand Colin, 2010
---------------	--

Semestre 6	UE 24 Science politique
Lobbies et groupes d'intérêts	
Enseignant	Eric cheynis
Volume	24 heures
Description	Les lobbies et groupes d'intérêts sont tour à tour dénoncés comme dévoiement de la démocratie et perversion de la prise de décision politique ou bien encensés comme rouages essentiels du mode de fonctionnement des États modernes. Cet enseignement se propose de revenir sur une pratique politique à la fois mal connue et souvent médiatisée sous l'angle de la polémique. Il place la situation française au miroir d'autres contextes.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> Guillaume Courty, <i>Le lobbying en France. Invention et normalisation d'une pratique politique</i>, Peter Lang, 2018 Guillaume Courty, <i>Les groupes d'intérêt</i>, Éd. La Découverte, 2006 Michel Offerlé, <i>Sociologie des groupes d'intérêt</i>, Montchrestien, 2e éd., 1998

Semestre 6	UE 24 Science politique
Genre et politique	
Enseignant	Marion Rabier
Volume	24 heures
Description	L'objectif du cours est de revenir sur les grands domaines de la science politique, à partir d'une focale particulière : les questions de genre. Longtemps absentes de la science politique, les études sur le genre permettent de questionner, sous l'angle des rapports sociaux de sexe, tous les aspects de la discipline. Le cours aborde, en particulier, les thèmes de la citoyenneté, de la participation et de la représentation politiques, mais aussi les politiques et l'action publiques.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> Catherine Achin, Bereni Laure Béréni, dir., <i>Dictionnaire. Genre et science politique. Concepts, objets, problèmes</i>, Presses de Sciences Po, 2013 Catherine Achin, Sandrine Lévêque, <i>Femmes en politique</i>, La Découverte, 2006 Olivier Fillieule, Patricia Roux, dir., <i>Le Sexe du militantisme</i>, Presses de Sciences Po, 2009. Matonti Frédérique, <i>Le genre présidentiel. Enquête sur l'ordre des sexes en politique</i>. La Découverte, 2017

Semestre 6	UE 24 Science politique
Concepts des sciences sociales	
Enseignant	Stéphane Latté et Olivier Quéré
Volume	24 heures
Plan du cours	<p>Première partie : Épistémologie des sciences sociales</p> <p>Chapitre 1. Les sciences sociales sont-elles exactes ? Les sciences exactes sont-elles sociales ?</p> <p>Chapitre 2. Sciences sociales et sens commun. De la déconstruction des prénotions à la construction d'objet</p> <p>Chapitre 3. Ce que les gens disent, ce que les gens font, ce que les gens pensent. Peut-on savoir ce qu'il y a dans la tête des enquêtés ?</p> <p>Chapitre 4. Les instruments se trompent-ils ? Critique des sources, biais et artefacts.</p> <p>Seconde partie : L'explication en sciences sociales</p> <p>Chapitre 5. La construction sociale de la réalité. Usages et mesusages d'une métaphore</p> <p>Chapitre 6. La fabrique des individus : socialisation, habitus, carrières et trajectoires</p> <p>Chapitre 7. Distances sociales. Les règles de l'interaction.</p> <p>Chapitre 8. La clef des champs. Les structures de l'espace social</p> <p>Chapitre 9. Le social à l'endroit. L'inscription spatiale des faits sociaux</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Howard Becker, <i>Les ficelles du métier</i>, La Découverte, 2002 • Philippe Corcuff, <i>Les nouvelles sociologies</i>, La découverte, 2011 • Philippe Corcuff, <i>Théories sociologiques contemporaines. France (1980-2020)</i>, Armand Colin, 2019 • Ian Hacking, <i>Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?</i>, La Découverte, 2005 • Bernard Lahire, <i>L'esprit sociologique</i>, La Découverte, 2005

Semestre 6	UE 25 Institutions
Politiques internationales	
Enseignant	Tibissai Guevara-Braun
Volume	24 heures

Semestre 6	UE 25 Institutions
Politique comparée: Les mondes post-communistes	
Enseignant	Clémentine Fauconnier
Volume	24 heures

Description	Ce cours ouvrira en 2023-2024
Plan du cours	
Bibliographie	
Semestre 6	UE 25 Institutions
Droit des droits de l'Homme	
Enseignant	Hocine Sadok
Volume	24 heures
Description	L'objet de ce cours sera d'appréhender la protection des droits fondamentaux telle qu'elle s'organise depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Il devenait impérieux de lutter contre la 'banalité du mal' (Hannah Arendt) à l'échelle internationale, et c'est ainsi que vont se mettre en place, progressivement, des 'instruments internationaux' dont l'objet est d'interdire aux États de porter atteinte à ce qui est considéré comme les droits essentiels de l'espèce humaine : interdiction de la torture, droit à la vie, liberté de pensée, liberté d'expression, droit à la sûreté etc. Néanmoins cette protection ne va pas s'organiser de la même manière sur l'ensemble des territoires de la société internationale. Par exemple, la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948, texte le plus universel dans ce domaine en droit international, ne constitue qu'une proclamation dont le respect ne relève que de la bonne volonté des États. De même, s'il existe également des instruments de protections des droits humains en Afrique et sur le continent américain, ces derniers n'affichent pas la même efficacité. Le cours sera donc consacré à la compréhension des différents instruments de la protection internationale des droits fondamentaux et à l'analyse de leur efficacité juridique.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Rolland Patrice, <i>Textes sur la protection internationale des droits de l'homme</i>, PUF, 1995. • Frédéric Sudre, <i>Droit européen et international des droits de l'homme</i>, PUF, 2019. • Catherine Teitgen-Colly, <i>La Convention européenne des droits de l'homme : 60 ans après</i>, LGDJ, 2013

Semestre 6	UE 25 Institutions
Economie publique	
Enseignant	Simon Hupfel
Volume	24 heures

Description	<p>L'objectif de ce cours est de présenter aux étudiants les méthodes et principaux résultats de l'approche économique du politique, ou public choice, qui émerge dans les années 1960 aux États-Unis, jusqu'à devenir une branche importante de la science économique contemporaine. On examinera ainsi les applications des outils de l'analyse microéconomique et de la théorie des jeux (les « théories du choix rationnel ») aux objets traditionnels de la science politique : l'orientation des dépenses publiques, les procédures de vote, l'action collective, la gestion des biens publics ou les critères de justice sociale. Il s'agira de saisir comment, sur chacun de ces thèmes, ce type d'approche a pu influencer la conception et la mise en œuvre des politiques publiques.</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • François Lévêque, <i>Économie de la réglementation</i>, La Découverte, 2009. • Mancur Olson, <i>Logique de l'action collective</i>, PUF, 1978. • Elinor Ostrom, <i>Gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources naturelles</i>, De Boeck supérieur, 2010.

